

[Quoi de 9 ?]

Les 9 infos du mois

A la [1] : Élections professionnelles : la stabilité à l'Éducation nationale, mais (un peu) plus de votants



Ni effet « *gilets jaunes* », ni impact « *Blanquer* », les résultats du scrutin du CTMEN marquent une grande stabilité et la bonne nouvelle vient d'une sensible hausse du taux de participation de 0,91 point.

Il faudra prendre le temps de faire une analyse plus approfondie de l'ensemble des résultats des élections professionnelles dans la Fonction publique et particulièrement dans le champ des différents ministères éducatifs.

A l'heure d'écrire ces quelques lignes, seuls les résultats du CTMEN ont été officiellement publiés. Ils donnent lieu à deux enseignements. Tout d'abord, la légère hausse de la participation (42,64 % contre 41,73 % en 2014) ajoutée aux difficultés du vote électronique, montre une volonté

des personnels de l'Éducation nationale d'être représentés par leurs syndicats.

Ensuite, la grande stabilité des résultats confirme une stabilisation de ce paysage syndical dans le champ de l'École.

Retrouvez les résultats sur le site de l'UNSA Éducation : <http://www.unsa-education.com/spip.php?article3632>

Le [sommaire] de ce numéro :

1: les élections professionnelles

2: le coût de l'Éducation

3: Éducation et intérêt général

4: la Loi 1905

5: l'éducation contre la délinquance

6: les droits de l'enfant et le cinéma

7: la COP 24

8: à voir, à lire, à écouter

9: dans l'agenda

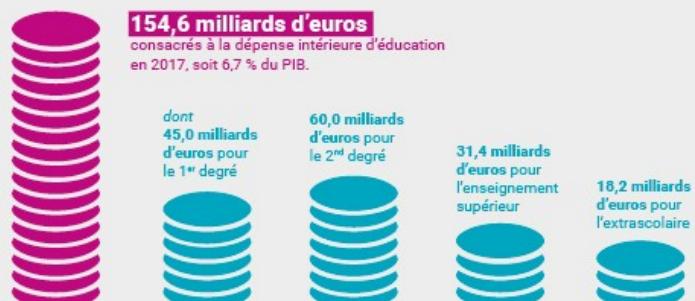
2 : Le [Chiffre] à retenir: la dépense intérieure d'éducation s'élève à 154,6 milliards d'euros

154,6 milliards d'euros, c'est la somme que la France a consacré à son système éducatif en 2017. Elle équivaut à 6,7 % du PIB et est en augmentation de 2,4 % (essentiellement due à un budget de l'enseignement scolaire plus élevé).

La dépense moyenne est de 6 550 euros pour un écolier, 8 710 euros pour un collégien, 11 190 euros pour un lycéen et 11 670 euros pour un étudiant.

Avec 57,4 % de cet investissement, l'État est le premier financeur de l'éducation précédant les collectivités territoriales (23,3 %).

Mais, si les communes et les départements tendent à stabiliser leurs dépenses d'éducation depuis 2015, celles des régions augmentent chaque année.



3 : Du côté de la [Recherche] : Éducation et intérêt général



31 chapitres, plus de 40 contributeurs pour dresser un panorama de l'Éducation en France, mesurer ses enjeux et proposer quelques pistes d'évolutions afin que l'Éducation soit au cœur d'une démarche d'intérêt général.

Tel est le pari voulu par le CIRIEC France dans un volumineux ouvrage intitulé **Éducation et intérêt général**.

Si l'ouvrage n'apporte pas de grande nouveauté sur le bilan de notre système éducatif, il a le mérite de regrouper un ensemble de réflexions actuelles sur son organisation et son avenir dans une ambition de bien commun devant conduire à "donner à chacun les moyens de penser librement et d'apporter une contribution autonome à la vie collective."

Priorité au primaire, recours à une évaluation positive et formative, investissement dans le développement professionnel des acteurs, reconnaissance et valorisation des professionnels de l'Éducation, développement de la coéducation, évolution dans la durée et avec l'implication des acteurs éducatifs, telles sont les pistes proposées.

Le Centre Henri Aigueperse a rédigé le chapitre 13 consacré au syndicalisme face aux réformes. Voir notre article sur le site du centre :
<https://centrehenriaigueperse.com/2018/12/05/lavenir-de-leducation-un-interet-general-mais-des-reponses-divergentes-aussi-en-jeu-dans-les-elections-professionnelles/>

4 : C'est notre [Histoire] : 1905, la loi laïque



Comment, un 9 décembre, ne pas évoquer la loi de 1905 dont nous célébrons aujourd'hui le 113ème anniversaire ?

Un rappel d'autant plus essentiel que le gouvernement s'apprête à modifier cette loi d'équilibre et de liberté : celle des religions, certes, mais surtout la liberté absolue de conscience.

Si le mot "laïcité" n'apparaît pas dans la loi de 1905, c'est pourtant bien de cette valeur dont il est question en instituant le double principe de croire ou de ne pas croire d'une part et la séparation de l'Etat et des églises d'autre part.

"La loi de séparation, c'est la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, la pleine science et l'entièvre raison." Jean Jaurès

Bien qu'élaborée dans le contexte du début du XXème siècle, il faut insister sur le fait que la loi de 1905, n'est pas une loi de circonstance. Toute instrumentalisation qui vise dans sa modification à répondre à une question d'actualité et à un culte particulier, ne peut que l'affaiblir, la dénaturer et remettre en cause le principe même de laïcité.

Voir ici l'article sur notre site et le communiqué signé par l'UNSA Éducation :
<https://centrehenriaigueperse.com/2018/12/02/revision-de-la-la-loi-de-1905-une-remise-en-cause-inutile-et-dangereuse-de-la-laïcité/>

5 : Pour se [Former] : Plus d'Éducation pour moins de délinquance



L'étude menée par des chercheurs du London School of Economics donne une validité scientifique à ce que chaque éducateur espère intuitivement : l'allongement du temps d'Éducation réduit le taux de délinquance.

Les résultats de la recherche vont encore plus loin, affirmant que toutes les formes de délinquance sont ainsi concernées.

Si l'influence de l'élévation du niveau de diplôme ne semble pas ou peu jouer, l'impact d'un allongement de la scolarité semble agir à deux niveaux.

Tout d'abord, le fait d'être "en activité" scolaire évite l'ennui ou "l'errance" qui peuvent conduire à la délinquance.

Ensuite, effet durable, sortant de l'école plus tardivement, avec des projets et davantage de maturité, le dérapage dans des actions délictueuses est plus limité.

Pour en savoir plus, l'article sur notre site avec les références de la recherche :
<https://centrehenriaigueperse.com/2018/11/19/chaque-enfant-quon-enseigne-est-un-homme-quon-gagne/>

6 : Un peu de [Culture(s)] : les droits des enfants, ce n'est pas que du cinéma

Air du temps, dont l'art se fait témoin, les enfants, leurs malheurs, leurs difficultés, leurs fragilités, mais aussi les petits bonheurs qui peuvent peupler leurs vies sont à l'honneur. Ils font écho aux droits des enfants auxquels la journée internationale du 20 novembre est consacrée.

On le sait "les droits ne s'usent que lorsqu'on ne s'en sert pas". Au travers de personnages attachants et de tranches de vie édifiantes, le cinéma, ces dernières semaines, offre un panorama du droit à exister, à être aimé, à s'éduquer, à grandir, à rêver, à être heureux...

Autant de droits qui ne vont pas de soi, pour tous les enfants du monde. Ce qu'il est essentiel de réaffirmer bien plus d'une seule journée par an.

Article sur notre site :
<https://centrehenriaguepers.com/2018/11/20/droits-des-enfants-sur-ecrans-noirs/>



7 : Chez nos [Voisins] et dans le [Monde] : les enjeux environnementaux d'une COP à l'autre

Un espoir, modeste, mais réel, avait accompagné en 2015 la COP 21 réunie à Paris. Non seulement de très nombreux pays ont adhéré aux préconisations pour lutter contre le réchauffement climatique, mais il semblait que la prise de conscience était plus générale. Qu'en est-il trois ans plus tard, alors que la COP 24 se tient à Katowice, en Pologne ?

Les mises en garde des scientifiques sont alarmantes. Non seulement un réchauffement de la planète de 2 degrés aurait des conséquences catastrophiques et irrémédiables, mais la production mondiale actuelle de CO2 conduit à cette augmentation de la température à une échéance de plus en plus rapprochée.

Il y a donc urgence à agir.

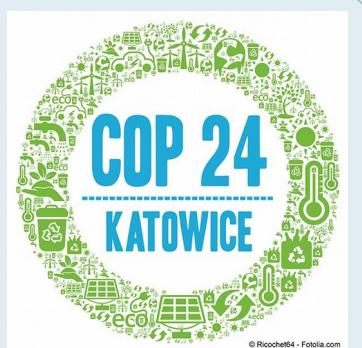
C'est effectivement l'ambition de la COP 24, censée mettre en actions les engagements de Paris.

Objectif ambitieux et d'autant plus difficile qu'au traditionnel clivage entre les pays développés et ceux en voie de développement s'ajoute celui qui oppose urgence écologique et enjeux économiques, dont Donald Trump se veut le champion.

La COP 24 devra également décider d'un financement pour aider les pays victimes des effets du changement climatique, en particulier lors des catastrophes naturelles, de plus en plus nombreuses et de plus en plus violentes. Autant dire que ce point de solidarité internationale n'ira pas non plus de soi.

A suivre donc avec attention.

Lire l'article de l'UNSA Education :
<http://www.unsa-education.com/spip.php?article3634>



8 : A [Voir], à [Lire], à [Ecouter]

Le Maitron disponible

Le Maitron, dictionnaire bibliographique du mouvement ouvrier et du mouvement social est dorénavant accessible gratuitement et en ligne pour toutes et tous : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>



La culture prime sur les réseaux

Six media de l'audiovisuel public : Radio France, France TV, Arte, Ina, TV5 Monde, France Media Monde donnent à voir des contenus culturels à de nouveaux publics grâce à des diffusions sur les réseaux uniquement : des vidéos diffusées uniquement sur Youtube et Facebook pour commencer. Ça s'appelle Culture Prime et ça se trouve ici : <https://www.facebook.com/cultureprime>





Le Centre de Recherche, de Formation et d'Histoire sociale de l'UNSA Éducation

Pour tout contact :

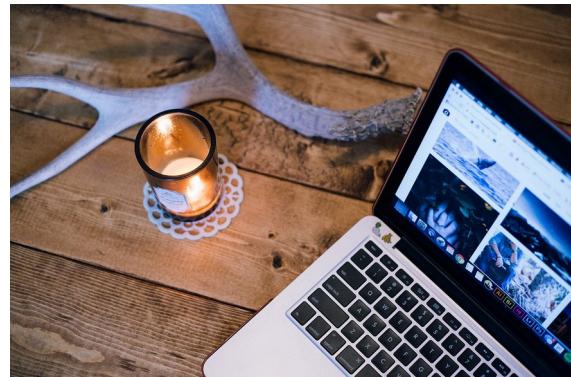
Denis Adam
Délégué général
Centre Henri Aigueperse

87bis, avenue George Gosnat
94200 Ivry-sur-Seine

Téléphone : 07 70 74 33 33

Courriel : centrehenriaigueperse@unsa-education.org

Avez-vous lu
tous nos
articles ?



Pour ne pas passer à côté, abonnez-vous à notre site :

<https://centrehenriaigueperse.com/>



Oxygène(s)

Dans un contexte où la notion de représentativité est remise en cause, l'ambition démocratique de donner à toutes et tous le "pouvoir d'agir" est une tentation forte et légitime. Encore convient-il d'analyser les pratiques d'"empowerment". C'est la recherche de Clémence Bernardet et Alain Thalineau « *La participation citoyenne. Sur les ambiguïtés du « pouvoir d'agir »* » Extrait :

« [Si l'on considère que les difficultés des usagers sont principalement liées aux transformations économiques et sociales] ...agir pour et avec les personnes pour qu'elles puissent retrouver une reconnaissance sociale par l'emploi apparaît nécessaire, mais insuffisant pour soulager leurs souffrances individuelles. Il devient souhaitable d'agir sur les conduites des personnes afin qu'elles puissent « s'affranchir de leur souffrance » en restaurant leur statut d'acteurs sociaux, « d'être capables ».

[C'est ainsi que] le terme «d'empowerment», dans son acception sociale-libérale, devient au cours des années 2000 le maître-mot des intervenants sociaux pour qualifier cette émancipation aboutie. »

9 : A noter dans [l'agenda]

Le 11 décembre



L'évaluation

Les jeudi 8 et vendredi 9 novembre dernier, le CNESCO organisait une conférence de comparaisons internationales sur l'éducation à l'orientation.

Comment accompagner les élèves et leurs parents dans la construction du parcours d'orientation ? À quel moment de la scolarité faut-il commencer à parler d'orientation ? Quels dispositifs d'« éducation à l'orientation » ont été mis en place et évalués dans d'autres pays ? Comment lutter contre les représentations sociales et les stéréotypes auprès des élèves, des familles mais aussi des acteurs de l'orientation ? Comment coordonner l'action de l'ensemble des acteurs de l'orientation ?

L'ensemble des diaporamas des experts sont accessibles sur le site du CNESCO et les conclusions de la conférence seront publiées le 11 décembre.

<http://www.cnesco.fr/fr/education-a-lorientation-conference/>

Le 11 décembre

Elections dans la Fonction publique

Les résultats nationaux consolidés seront connus le 11 décembre.

Le 13 décembre

Quel avenir pour les retraites ?

Réflexion organisée par l'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean Jaurès.